

Neuville

PRINTEMPS 2024 • N°16

mag

www.neuillesursaone.fr

Le dossier

2 fleurs au palmarès de la Ville !



Cadre de vie p. 4-6

La Flamme Olympique
passera par Neuville p. 11

neuville
sur saône
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÔNE



Infos pratiques

Rencontrez vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr ou au 04 72 08 72 20.

GRUPE MAJORITAIRE

Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône

Adjoint : **Eva Arteta Cristin** (Solidarités et vie démocratique), **Vincent Alamerbery** (Mobilité, environnement, économie locale), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, bâtiments), **Florence Gagneur** (Santé, politique seniors, égalité des droits et des chances), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire), **Anne Morel** (Finances, commande publique, systèmes d'information), **Yves Arteta** (Vie associative, sport)

Conseillers délégués : **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Commerce de proximité),

Véronique Chiavazza (Culture), **Kamal Djemaa** (Restauration scolaire), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicole Messegué** (Administration générale et proximité), **Nicolas Pasty** (Transition énergétique) **Roger Pedoja** (Offre de santé),

Conseillers municipaux : Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Philippe Juste, Claire Azema, Alain Labat

GRUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuille ensemble** » : Patrick Rachas, Nelly Tachon-Navarro

Vos services utiles

HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

Accueil Mairie

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 70 00
www.neuvellesursaone.fr

Ouverture au public : Lundi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h-12h et 13h30-18h

Mercredi et jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h-13h / Samedi : 8h30-12h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

ccas@mairie-neuvellesursaone.fr - 0 8000 69250

(numéro vert gratuit)

Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h

Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

Urbanisme

Sur rdv uniquement au 04 72 08 70 01 - Permanences téléphoniques les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30

ENFANCE

Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles
Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)
pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 37 10
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h, les mercredis et jeudis de 13h30 à 17h

Ludothèque

Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 07 88 05 92 20
Ouvert deux mercredis par mois de 10h à 12h et tous les mercredis de 15h à 18h (hors vacances scolaires), deux samedis par mois de 10h à 12h30

Maison Couleur

Lieu d'accueil enfants-parents (0/4 ans)
Espace Familles, 1 rue Rey Loras
04 82 91 25 66 ou 04 72 26 62 76

Fermeture temporaire.

Réouverture prévue en septembre 2024

Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de garde
2 avenue Marie-Thérèse Prost
mdm.neuille@grandlyon.com - 04 28 67 24 50

Relais Petite Enfance (RPE)

Les P'tits Copains du Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels
Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 04 78 98 28 64
Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Place Villeroy

mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 78 91 21 40

Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; samedi de 10h à 17h

Inscription et prêts gratuits pour tous

SOLIDARITÉ

Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou

ad69.neuille@restosducoeur.org

Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis de 13h30 à 16h

Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou

secours.populaire.neuille@orange.fr

Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h

Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h

Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - 06 38 36 87 48

Accueil les mardis de 9h30 à 11h

AUTRES SERVICES

Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de Neuville-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00
accueil@mairie-neuvellesursaone.fr

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar, uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur
ad69.neuille@restosducoeur.org - 04 72 08 95 87

Déchèterie

Avenue des Frères Lumière

Ouverture au public (horaires d'été jusqu'au 31 octobre) :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ;

samedi de 8h30 à 18h30 ; dimanche de 9h à 12h

(fermeture les jours fériés)

Infos : 04 72 08 92 75 - www.grandlyon.com

La Poste

5 bis rue Pierre Dugelay

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 ; samedi de 8h30 à 12h

Infos : www.laposte.fr



Sommaire

PRINTEMPS 2024 • N°16

04

Le dossier

2^e FLEUR

CADRE DE VIE

07

PROPRETÉ URBAINE

08

VIE LOCALE

09

SENIORS SANTÉ

10

ÉDUCATION

11

SPORT

12

CULTURE PATRIMOINE

13

LIBRE EXPRESSION

14

ÇA S'EST PASSÉ

À NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Neuille mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot

Rédaction, réalisation : Service Communication

Maquette : Le Meccano graphiste

Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Philippe Juste, associations, Freepik, Vecteezy, Métropole Grand Lyon, Éric Marie

Impression : Public Imprim

Tirage : 3700 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications

Imprim'vert® / ISO 9001

Distribution : MILEE





Comment la Mairie et la Métropole collaborent-elles pour assurer une bonne gestion des services publics locaux ?

" La Métropole, c'est l'eau, les déchets, la voirie, l'aménagement de l'espace, l'assainissement, les collèges, le développement économique... Des compétences qui s'exercent sur le territoire des communes. Le dialogue entre les services métropolitains et ceux de la ville est forcément quotidien et permanent sur le terrain, et il est de grande qualité."

3 questions à **Éric Bellot**

" Dans les prochaines années, la Métropole investira plus à Neuville que la ville elle-même "

Quelles sont les compétences partagées entre la Mairie et la Métropole ?

" La Ville assure des prestations complémentaires à l'entretien des espaces publics, comme la collecte des cartons du centre, les abords des points d'apports, les corbeilles, les espaces verts, la gestion du Vallon des Torrières par délégation... Sur le reste, la Métropole est légitime à agir mais multiplie les instances où les communes et leurs habitants peuvent s'exprimer. Tout cela fonctionne plutôt bien."

Y a-t-il un problème de gouvernance de la Métropole ?

" L'actuel président est déjà venu quatre fois à Neuville, bien plus que tous ses prédécesseurs. Depuis 2020, les conseillers métropolitains sont élus au suffrage direct et non plus par émanation des conseils municipaux ; le vote de chaque citoyen métropolitain à le même poids qu'elle que soit la commune dans laquelle il est inscrit, alors que lors du précédent mandat, les toutes petites communes pesaient proportionnellement beaucoup plus que les plus importantes. C'est plus démocratique et les habitants sont représentés de façon plus égalitaire.

Certains maires regrettent de ne pas être automatiquement conseiller métropolitain, en argumentant que la Métropole remplace les communautés de communes dans laquelle ils auraient leur place. C'est vrai. Mais la Métropole a aussi repris les compétences du conseil départemental (ex conseil général) dans lequel ils ne siégeaient pas.

Enfin, pourquoi avoir attendu 2020 et le changement de majorité de la Métropole pour remettre en cause ce nouveau fonctionnement ? Il avait été voté en 2015, à l'initiative de Gérard Collomb, alors président de la Métropole, qui était soutenu par de nombreux maires qui aujourd'hui voudraient revenir sur le fonctionnement actuel de la Métropole.

Pour ma part je privilégie le dialogue avec les élus métropolitains plutôt que les procès en illégitimité, qui ne grandissent personne. Dans les prochaines années, la Métropole investira plus à Neuville que la ville elle-même : cela mérite considération ! "

Restez connectés à votre ville avec l'appli mobile **CITYALL**

Recevez en temps réel l'information locale directement sur votre smartphone : événements, travaux en cours... Pour ne plus manquer aucune actualité !

Téléchargez gratuitement l'application puis sélectionnez votre ville





3 QUESTIONS À



Christian Faurite

responsable du service
Espaces verts

Quelle a été votre motivation pour postuler à la 2^e fleur ?

« L'engouement de l'équipe pour faire évoluer le service vers de nouvelles pratiques a été un élément déclencheur et fédérateur qui nous a donc conduit tout naturellement à proposer notre candidature pour l'obtention d'une 2^e fleur ».

Comment vous êtes-vous préparés ?

« Dès le début d'année nous avons préparé une ligne directrice afin de pouvoir prétendre à la 2^e fleur. Nous avons défini un inventaire de plantes, réfléchi et élaboré le parcours des visites. Et puis, il y a un certain nombre de conditions à remplir et imposées par le jury, que chaque ville candidate doit suivre ».

Quels choix avez-vous fait face aux nombreux pré-requis du jury ?

« Il a fallu respecter la grille imposée, qui est le fil conducteur de la visite. Nous devons par exemple fournir un dossier complet avec argumentaire et photos à l'appui et définir des sites spécifiques pour les visites. Nous avons sélectionné le vallon des Torrières, un espace naturel sensible et, entre autres, le centre-ville dans lequel le fleurissement est plus présent, un autre atout de la commune. La diversité des sites implique une gestion différenciée des espaces qui est intéressante à présenter ».

Une 2^e fleur au palmarès de la Ville !

L'été dernier, Neuville sur Saône recevait la visite du jury du label « Villes et villages fleuris ». Forte de la 1^{re} fleur décrochée en 2019, et désireuse d'affirmer à nouveau son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie, la commune reposait sa candidature en 2023. Défi relevé, avec l'obtention de la 2^e fleur que la Ville recevra officiellement au printemps 2024, dans les locaux de la Région Auvergne Rhône-Alpes !



Lorsque l'on traverse une ville ou un village, notre regard est souvent attiré par le panneau vert et jaune indiquant le nombre de fleurs distinguant la commune.



Un panneau qui fait souvent la fierté des habitants et des agents municipaux, et qui en dit long sur l'investissement de la Ville : sa stratégie globale d'aménagement paysager et de fleurissement, la valorisation de son patrimoine, l'attractivité de son cadre de vie.



Avant d'être récompensée, la démarche est longue et demande un réel travail à la commune, qui doit se soumettre à une grille exigeante de critères, parmi lesquels :

- La mise en valeur de la commune grâce au végétal et au floral.
- La présentation du patrimoine végétal ainsi que du fleurissement.
- Les modes de gestion et d'entretien du patrimoine végétal dans le respect des ressources naturelles et de la biodiversité.
- Les actions de promotion et d'animation auprès des habitants et des touristes.
- Les actions supplémentaires développées pour augmenter la qualité des espaces publics (mobiliers, voirie, enseignes, façades, propreté, accessibilité...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune. ■



Pour info

Découvrez la plaquette complète de présentation du travail mené à l'occasion de l'obtention de la 2^e fleur sur le site internet de la ville : www.mairie.neuvellesursaone.fr/mes-demarches-et-services/nature-en-ville/



En chiffres

5 agents
et 1 saisonnier

Plus de 42 000 m²
gérés par l'équipe
dont 5300 m² de plantations en pleine terre
et 37 600 m² de gazon avec arbustes

100 jardinières
en centre-ville

133 000 m²
gérés en sous-traitance

Repenser la végétalisation de l'espace public

La stratégie globale de végétalisation repose sur un traitement différencié des espaces verts selon les localisations géographiques. Le centre historique est valorisé par des plantations en floraison ; les secteurs proches du centre-ville sont, quant à eux, réservés aux plantations d'arbres et d'arbustes.

Les espaces en périphérie relèvent davantage d'espaces plus naturels.

●●●● **Au service de l'attractivité de la commune et de l'embellissement des espaces publics,**
le service des Espaces verts agit au quotidien pour créer, planter, désherber, tailler, tondre, arroser. . .

À ce sujet, les plantations font l'objet d'une gestion raisonnée afin de limiter les besoins en arrosage : choix d'espèces locales résistant bien à la chaleur, moins de plantes dans les massifs, paillage autour des plantations pour garder l'humidité.

La végétalisation des ronds-points

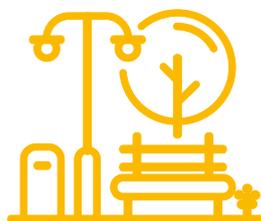
La modernisation des espaces végétalisés, telle est l'ambition du service des Espaces verts qui porte ses efforts sur la terre et le vivant afin de préserver les ressources et la biodiversité. À l'image des ronds-points, les végétaux transplantés en pleine terre se développent harmonieusement avec un arrosage limité.

Renforcement du plan Canopée

Dans la lutte contre le réchauffement climatique, les arbres sont des alliés essentiels. Ils fournissent l'ombre nécessaire à la constitution d'îlots de fraîcheur, absorbent les gaz à effet de serre et créent des refuges pour la biodiversité. Afin d'intensifier la végétalisation des espaces publics, la Métropole de Lyon renforce son plan Canopée. La Ville a d'ores et déjà identifié les sites susceptibles d'accueillir ces nouvelles plantations et certaines sont en cours de réalisation.

Vers un cimetière paysager

Une transition est en train de s'opérer pour gommer l'aspect minéral des cimetières français et les faire passer du gris des stèles à un cadre plus verdoyant. Neuville s'inscrit dans cette tendance, en adoptant une gestion écoresponsable et raisonnée pour son cimetière. L'objectif étant de limiter les îlots de chaleur par la plantation d'arbres et d'arbustes, d'utiliser zéro produit phytosanitaire, de laisser s'épanouir la végétation de façon spontanée, de favoriser l'enherbement entre les stèles et de créer une prairie naturelle côté nord.



Et dans les écoles ?

La Ville est en train de procéder à des aménagements afin de végétaliser les cours des écoles. Un érable plane a ainsi été planté en décembre dernier dans la cour de l'école Jacques Prévert. Ce grand arbre à couronne avec son beau feuillage vert foncé apportera à terme ombre et fraîcheur aux enfants. ■





L'espace naturel sensible du Vallon des Torrières

un lieu à protéger

Aux portes de Lyon, le Vallon des Torrières s'étend sur Neuville, Genay et Montanay. Il est un véritable refuge pour la biodiversité et accueille encore des activités agricoles. Par délégation de la Métropole de Lyon qui finance, Neuville coordonne le projet de gestion du site pour les trois communes.

Espace de liaison entre la Dombes et le Mont d'Or, le Vallon des Torrières offre un lieu propice au développement de la faune sauvage. Il se caractérise par différentes ambiances paysagères, entre vallons boisés, bocage formé de prairies, haies et cultures. Sur son périmètre subsistent encore quelques sections du mur d'enceinte du domaine d'Ombreval ainsi que la grande bascule, une autre curiosité du site.



Préserver la biodiversité du vallon

Des actions sont menées régulièrement sur le Vallon des Torrières pour préserver et développer la faune et la flore dans leur état naturel. Ainsi, trois clairières intra-forestières ont été créées offrant des possibilités de développement d'une biodiversité supplémentaire.

Des dispositifs de protection anti-noyade pour protéger les petits batraciens ont été installés sur les points d'eau artificiels du vallon, ainsi que des gîtes à chauves-souris, afin de favoriser la reproduction de ces mammifères.

La sécurisation du site

Des dispositifs de fermeture interdisant l'accès à tout véhicule motorisé au plateau du Vallon des Torrières (sauf agriculteurs et véhicules de service) ont été installés. Ils permettent de sécuriser les cheminements des promeneurs, de préserver la biodiversité tout en évitant les dépôts sauvages, mais aussi de protéger et de pérenniser l'activité agricole locale.

Sensibiliser le public

Des animations pédagogiques en direction des écoles primaires des communes, du collège Jean Renoir et des accueils de loisirs sont proposées chaque année, par des associations qui œuvrent en faveur de la biodiversité.

Toute l'année, elles organisent aussi des animations à destination du grand public afin de le sensibiliser aux enjeux de la protection de l'environnement. Notamment, l'association naturaliste Des Espèces Parmi'Lyon accompagne les initiatives locales de préservation de la biodiversité. (<https://desespecesparmilyon.fr/>)

Un sentier d'interprétation de plus de 6km a été aménagé dans le vallon comprenant de nombreuses installations pédagogiques et culturelles qui permettent au public de déambuler dans cet écrin de verdure, tout en étant sensibilisé aux questions environnementales et patrimoniales. ■

LE VALLON DES TORRIÈRES

En chiffres

68%

de terres agricoles

Plus de 40

espèces patrimoniales recensées

600 enfants

bénéficiaires d'animations pédagogiques

35 000 €

pour les animations du Projet Nature (budgets alloués par la Métropole de Lyon)



LA VILLE MOBILISÉE

Soucieuse de son cadre de vie, la commune sollicite ses propres équipes pour effectuer un nettoyage complémentaire lorsque cela est nécessaire et organise régulièrement la collecte des cartons auprès des commerçants du centre-ville.

Gestion des déchets

de petits gestes pour de grands effets !

Si la Métropole de Lyon collecte les déchets et nettoie les rues, la commune reste un intermédiaire de proximité auprès des citoyens. Mode d'emploi pour une meilleure gestion des déchets, une ville propre et un environnement préservé !

Bacs gris ou silos correspondants

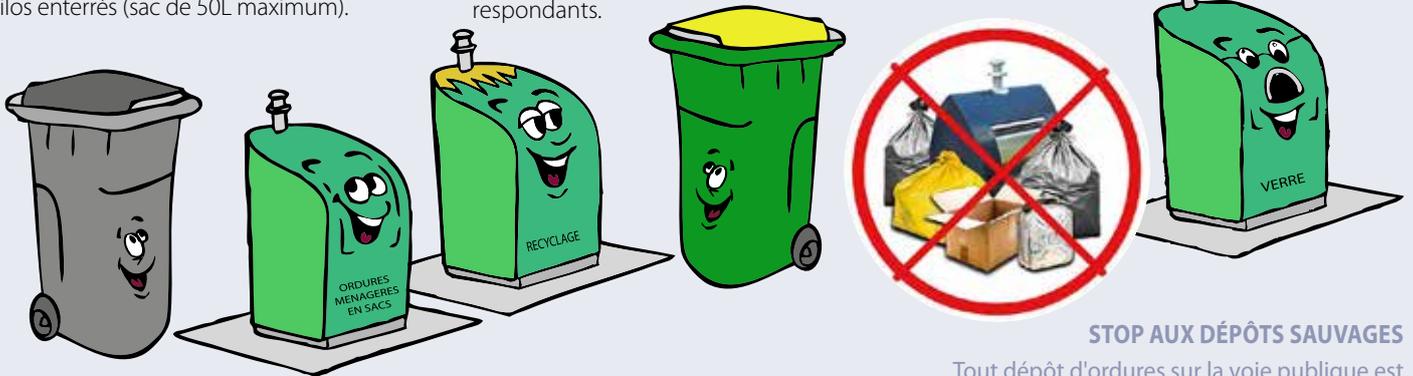
Aujourd'hui sur le territoire métropolitain, plus d'1kg par habitant est collecté chaque jour. Déposez vos déchets alimentaires et non recyclables, en sacs fermés, dans les bacs gris (collectés le lundi et le vendredi) ou dans les silos enterrés (sac de 50L maximum).

Bacs verts ou silos correspondants

Si la préoccupation environnementale progresse, nous devons poursuivre nos efforts en matière de tri ! Tous les emballages et les papiers se trient en vrac dans le bac vert (collecte le jeudi) ou dans les silos enterrés correspondants.

Points dédiés de collecte

Apportez vos vieux vêtements et contenants en verre dans les bacs dédiés, piles et déchets électroniques dans les points de vente et les encombrants, cagettes en bois et déchets verts en déchèterie.



Collecte des biodéchets

La Métropole de Lyon s'est donnée 5 ans pour baisser de 50% le volume de déchets qui part à l'incinérateur grâce à la collecte des déchets alimentaires à valoriser. Le déploiement des bornes de biodéchets a commencé sur le territoire métropolitain.

Pour l'heure, Neuville est équipée d'un site de compostage collectif géré par l'association Neuville en Sel, place Branly (vers l'école Lucie Guimet). Si vous disposez d'un jardin, la Métropole vous offre un composteur individuel : <https://demarches.toodego.com/>



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Tout dépôt d'ordures sur la voie publique est strictement interdit y compris aux abords des silos. Ces incivilités, source d'insalubrité publique, ont un coût important pour la collectivité chargée de leur évacuation mais aussi pour les contrevenants, qui s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 1500€.

Lorsqu'un silo semble plein ou obstrué, déportez-vous sur d'autres points d'apports volontaires.

En savoir plus : <https://www.mairie.neuvellesursaone.fr/mes-demarches-et-services/voirie-et-espaces-publics/proprete>



Il appartient à chacun de respecter

la propreté des rues et des espaces publics pour maintenir un cadre de vie agréable et préservé

Déchets, vers une gestion optimisée

L'exemplarité passe par la prévention et le tri des déchets, même dans l'administration ! Raison pour laquelle la Ville s'engage dans cette démarche au sein de ses services et bâtiments. Le tri à la source est une étape importante pour le recyclage ou la valorisation. Un état des lieux des types de déchets produits est nécessaire afin de réduire la quantité de déchets non recyclables, comme le papier

à usage unique pour l'essuyage des mains par exemple.

Ensuite, il s'agit de mettre en place une démarche de tri plus facile et efficace. Sachez que les vêtements de la police municipale sont valorisés ! 35kg de matières à recycler viennent d'être transmis à un expert du tri et recyclage des textiles. Après traitement ils seront valorisés en fibres de tissage ou du

rembourrage de siège. Le recyclage des vêtements professionnels sera une obligation dès le 1^{er} janvier 2025.

La Ville est précurseur et s'engage dès maintenant afin de diminuer son impact environnemental !

Enfin, à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants les cartouches d'encre sont collectées par LVL au profit d'associations. ■



Un nouveau pôle municipal est né

En janvier, un nouveau pôle a été créé au sein de la Mairie.

C'est le pôle « Cohésion sociale, prévention et tranquillité publique ».

Il rassemble désormais sous une même direction plusieurs entités dont l'ancien service Politique de la Ville, celui de la police municipale et de la santé-prévention. Cette fusion s'explique par la nécessaire reconfiguration du service Politique de la Ville dans un contexte de perte des quartiers prioritaires de la ville, la fin du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la

Délinquance et une meilleure structuration de la police municipale. Dans un deuxième temps, la direction du Pôle intégrera celle du CCAS, aujourd'hui en partie autonome. Le CCAS gère la politique seniors et dirige les résidences autonomie Bertrand-Vergnais et Ducrot-Pauffert. Un pôle au périmètre large qui devrait s'adresser à un bon nombre d'administrés. ■



Nouveaux équipements pour la police municipale !

En quelques semaines, les policiers municipaux se sont vus doter de vélos révisés et d'une nouvelle voiture !

Le nouveau Kadjar, siglé « POLICE MUNICIPALE », tout terrain, plus spacieux et muni d'un haut-parleur, permettra aux agents d'opérer leurs interventions au quotidien en toutes circonstances. Avec l'arrivée des beaux jours et pour patrouiller en mode doux, les vélos de la police municipale viennent d'être entièrement révisés.

En outre, un système de radio unique, avec une fréquence commune, a été développé entre la police municipale de Neuville, celle de Genay et la gendarmerie. Il permet d'envoyer des messages d'alerte à l'ensemble des utilisateurs et de gagner en efficacité. Ce dispositif complète la fréquence individuelle existant déjà avec la gendarmerie. ■



8



LA ZFE

en bref

Sur le territoire métropolitain, le trafic routier produit une importante source de pollution atmosphérique. Ce constat a poussé la Métropole de Lyon à déployer une Zone à Faibles Emissions (ZFE) sur une partie du territoire. Cette zone est destinée à restreindre la circulation des véhicules les plus anciens et les plus polluants avec pour objectif l'amélioration de la qualité de l'air. Les véhicules particuliers les plus polluants (Crit'Air 5 et non classés) ne pouvaient déjà plus circuler depuis le 1^{er} janvier 2023. Conformément au calendrier de la loi Climat et Résilience, la réglementation s'étend aux Crit'Air 4 à partir du 1^{er} janvier 2024.

Pour tout savoir sur la ZFE : le contexte, les enjeux et son déploiement : <https://zfe.grandlyon.com/zfe-grand-lyon/> ■

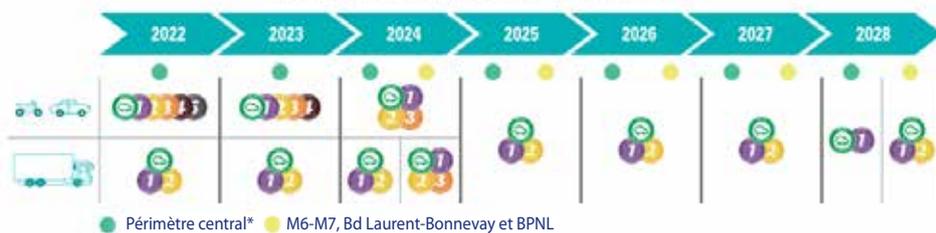
Le stationnement en question

Le stationnement en centre-ville et sur les quais de Saône peut parfois virer au casse-tête et engendrer une gêne pour les autres usagers de l'espace public.

La réflexion est donc engagée, avec une étude et un diagnostic de la situation actuelle, en cours de réalisation par le cabinet Explain. Pour ce faire, une enquête auprès des usagers a été menée et les premiers constats dressés quant à l'aménagement

des parkings, l'offre de stationnement et son occupation. L'impact des projets urbains et de transports à venir seront également pris en compte. Le plan d'actions sera dévoilé par la municipalité, une fois l'étude totalement achevée. ■

Vignettes Crit'Air acceptées au sein du périmètre ZFE :



*Lyon, Caluire-et-Cuire, Villeurbanne, Bron, Vénissieux et les secteurs situés à l'intérieur du boulevard périphérique Laurent-Bonnevey



La pause aidante un répit pour les aidants familiaux

Vous accompagnez un parent âgé, un proche malade ou handicapé ? Vous vous sentez seul face à la maladie ou à la dépendance de vos proches, participez à la pause aidante.

Un dispositif proposé par le CCAS une fois par mois, piloté par un duo d'animatrices (Emilie et Clothilde) apportant soutien, réconfort, écoute et échange. Cette pause s'organise d'abord par un temps de partage et d'inclusion, puis par une analyse de la situation et un temps d'information. « Nous travaillons en binôme, ce qui est intéressant et permet de couvrir tous les champs ! », précise Emilie, avant d'ajouter : « Clothilde s'occupe des informations, de l'orientation et de l'organisation, je m'occupe des aspects psychologique et physiologique. Les aidants ont donc accès à cette double compétence, ce qui est plutôt rare ! ».

Parallèlement, il est envisagé la création d'un réseau et d'une communauté locale permettant de s'entraider et de se connaître indépendamment du cadre de la pause aidante avec comme objectif : créer un espace bienveillant où les échanges sont confidentiels et sans jugements.

Les prochains rendez-vous de la pause aidante : 13 mai, 10 juin et 15 juillet, de 10h à 12h à la Résidence autonomie Bertrand-Vergnais ; et une conférence programmée le 10 avril, 10h à l'Espace Jean Vilar (salon Campant). ■

Contacts :

emilie@oseva.fr / clothilde@careformi.com

BRÈVES

Carrefour de l'Amitié le plein d'activités !

Marche, voyages, sorties, jeux récréatifs... L'association propose toutes sortes d'activités pour les seniors !

Oxygénez-vous et venez marcher le lundi avec l'association. L'âge de la retraite étant propice à la découverte, joignez-vous aux voyages et sorties proposées, sans oublier les spectacles avec le Théâtre Tête d'Or.

Participez aux jeux récréatifs alliant activité cérébrale et amusement : la belote (lundi et jeudi après-midi), le bridge (mercredi après-midi), le tarot (mardi ou vendredi après-midi) et le scrabble (mardi après-midi).

Renseignements et inscriptions :

4 rue Curie - 09 79 72 37 33

carrefour.amitie.69250@gmail.com

Permanence les jeudis 14h-17h ■

Du volontariat au service des plus âgés



À Neuville, le portage des repas à domicile est assuré par des bénévoles.

Pour renforcer l'équipe en place et continuer à assurer ce service, le CCAS recherche de nouveaux volontaires. Les repas complets sont confectionnés au restaurant de la Résidence Bertrand-Vergnais et livrés au domicile des bénéficiaires. Vecteur de lien social, ce

service est réservé aux personnes malades ou invalides. Il représente un moment attendu par les bénéficiaires, dont pour certains il s'agit de l'unique visite de la journée.

N'hésitez pas à vous engager auprès du CCAS ! ■

Renseignements : 0 8000 69250 (numéro vert gratuit) / CCAS - Place du 8 mai 1945 à la Mairie



Le saviez-vous ? SOINS NON PROGRAMMÉS

Vous avez besoin d'une consultation médicale non urgente (fièvre, infection urinaire, entorse...), mais votre médecin traitant n'est pas disponible ou vous n'en avez pas... ?

Sachez que la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Val de Saône propose des solutions concrètes pour trouver un médecin et faciliter une consultation médicale non urgente.

Une consultation sous 24/48h est possible dans un cabinet du Val de Saône.

Du lundi au vendredi : adressez-vous à votre pharmacien ou aux professionnels de santé libéraux, ou envoyez un mail à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé : contact@cptsvaldesaone.com

Nouvelles adresses à Neuville

DELICIES

Pâtisserie - Salon de thé Ateliers de pâtisserie

14 rue Adrien Ducrot

Les mardis et jeudis : de 9 à 16h

Les mercredis, vendredis et samedis : de 9h à 19h

ALINE DARDY

Hypnothérapeute

8 impasse du Monteiller

Sur rendez-vous : 07 56 97 83 81

alinedardy.hypnose@gmail.com

LA BARBE DE PAPA

Barbier-coiffeur pour hommes

9 rue de la République - 07 63 55 67 83

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 ■



BRÈVES

Découvrir le dessin de presse

Depuis le mois de janvier, les élèves de la classe de 1^{ère} géopolitique du lycée Rosa Parks travaillent avec Ça presse, une association d'éducation aux médias et au dessin de presse. Elle intervient, entre autres, auprès des scolaires pour les aider à comprendre le système des médias et former leur jugement critique. Une approche qui permet de décrypter les codes du dessin de presse et de s'interroger sur la liberté d'expression. Au cours de cette résidence de plusieurs semaines au lycée, les élèves ont donc été accompagnés par un journaliste et un dessinateur de presse pour donner naissance au journal de Rosa Parks.

Ce journal tiré à 10 000 exemplaires sera distribué aux élèves du lycée comme aux visiteurs des Rencontres Internationales du Dessin de Presse organisées du 18 au 22 mars à Lyon. Lors de ces journées différentes animations sont programmées, notamment des expositions de dessins de presse, des rencontres et tables rondes autour des médias, de l'actualité et de la liberté d'expression.

Plus d'infos : <https://rencontres-capresse.com/les-rencontres-2024-2/> ■

L'école la Tatière inspirée par le



« La grâce », thème de l'édition 2024 du Printemps des poètes (18 au 22 mars), a inspiré l'école de la Tatière qui travaille avec les classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et l'association « Lire et faire lire » sur le sujet. Un thème que l'école a choisi d'élargir à la beauté afin de mener un travail plus complet, rechercher des poésies, puis en créer pour ensuite **les déclamer en public sur le marché le vendredi 22 mars entre 10h et 11h**. Le même jour, les élèves iront à la Résidence autonomie Bertrand-Vergnais déclamer leurs poèmes auprès des résidents, entre 15h et 16h. Le 28 mars, ce sont les classes de CE1/CE2 qui se rendront à l'EHPAD pour réciter leurs poésies. La séquence se terminera par un atelier animé par le poète Clément Bollenot dans les classes, fin mai-début juin.

Une première participation pour l'école qui fera naître, peut-être, parmi les élèves une vocation de poète ! ■



Une démarche collective pour la jeunesse

La Ville repense son Projet Educatif Global (PEG) avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

Il s'agit de construire une nouvelle feuille de route qui va déterminer les principales orientations de la politique éducative menée par la commune, pour la période 2024-2027. Le nouveau PEG concerne les 0-18 ans et l'ensemble des temps de l'enfant (petite enfance, scolaire, périscolaire, extrascolaire), ainsi que leurs parents. L'objectif étant de permettre la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes.

La construction de ce nouveau PEG a demandé plusieurs mois de travail et de concertation entre les partenaires éducatifs, tant la démarche est ambitieuse !

La commune a été accompagnée par le bureau d'études Trajectoires-Reflex et a mené différents ateliers partenariaux, afin de déterminer les enjeux et objectifs. Culture, citoyenneté et environnement ; continuité éducative entre les différents temps de l'enfant ; lisibilité et adaptation de l'offre ; accessibilité de l'offre éducative en direction des familles les plus fragiles, tels étaient les quatre thèmes de ces ateliers. En complément, un questionnaire en ligne portant sur les offres du territoire et les besoins des familles a été soumis aux parents d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

À l'issue des concertations, quatre axes prioritaires ont été retenus pour rédiger ce nouveau PEG



Ces axes vont être déclinés en objectifs opérationnels et seront prochainement consultables sur le site de la Ville. ■

Parcours de Réussite Éducative (PRE), un outil pour les familles

Ce dispositif apporte une aide individualisée aux familles neuvilleuses et à leurs enfants âgés de 2 à 16 ans en situation de fragilité.

Votre enfant rencontre des difficultés ? N'hésitez pas à vous adresser à l'équipe du PRE. Elle se réunira pour étudier la situation de votre enfant et proposera hors temps scolaire un accompagnement gratuit, dispensé par une équipe de professionnels. Selon les besoins, le PRE prendra différentes formes :

accompagnement personnalisé, orientation vers des services, ateliers adaptés... Les parents restent acteurs du parcours de leur enfant et trouveront auprès de Delphine Bertrand, la référente du PRE, et de l'équipe pluridisciplinaire, une écoute attentive afin de répondre au mieux à leurs besoins. ■

Contact PRE : Delphine Bertrand : 06 79 75 26 49 / 04 72 08 37 10 / pre@mairie-neuillesursaone.fr



La Flamme Olympique passera par Neuville

La célèbre torche fera bel et bien étape dans le Rhône !

Une initiative de Sanofi, partenaire officiel des relais de la Flamme Olympique et de la Flamme Paralympique, qui a notamment retenu Neuville, parmi 4 autres de ses sites, pour recevoir le lumineux symbole. **C'est donc le 21 juin, entre 13h et 14h, qu'elle sera allumée devant l'Hôtel de Ville de la commune.** Elle s'élançera ensuite pour un relais de 1,5 km, portée par les salariés de l'entreprise,

pour rejoindre le site de production de Sanofi. « Une très belle surprise et une excellente nouvelle pour Neuville. Ce relais de la flamme sera l'occasion, d'organiser une grande fête du sport », se réjouit le Maire, Éric Bellot. Il reste quelques semaines pour parachever l'organisation de l'événement et définir le programme des animations. ■

Goal Futsal Club

Entre défis et victoires

Les rencontres de l'équipe fanion qui évolue au plus haut niveau national se déroulent au gymnase Rosa Parks dans une atmosphère vibrante, les samedis à 16h30. Malgré un début de parcours en championnat parsemé de deux défaites, l'équipe fanion a su briller en Coupe de France avec une victoire prometteuse. Cette dynamique s'affirme avec deux rencontres cruciales en mars avec le Sporting Paris suivi de près par l'équipe de l'Étoile La-valloise.

Plus d'infos : contact@goalfutsalclub.fr
06 73 52 86 13



Le Goal Futsal Club crée l'événement en offrant à ses supporters l'opportunité de vivre une expérience unique ! Il organise un tirage au sort pour gagner un voyage en immersion avec l'équipe de D1 lors de son déplacement à Ajaccio les 20 et 21 avril. Un week-end tout compris, offrant à l'heureux gagnant une plongée exclusive dans l'univers passionnant du futsal de haut niveau ! ■

Marie Paradis : 1^{ère} pierre



Après 3 années d'étude et de préparation, la 1^{ère} pierre a symboliquement été scellée en présence de nombreux élus et représentants du tissu associatif sportif local. Un moment important marquant cette restructuration d'envergure estimée à 7,7M€, financée à 80% par la commune et à 20% par des subventions publiques (Métropole, Fonds verts, Etat DSIL et Région). À l'issue des travaux, il offrira un équipement sportif attractif, moderne et sobre en énergie. **Rendez-vous pour l'inauguration à l'automne 2024 !** ■



PARIS 2024



BRÈVES

Tao Koshi

Bravo aux nouveaux profs !

L'équipe pédagogique du club se renforce avec 3 membres nouvellement diplômés ! Cet appui permettra de diversifier davantage les enseignements et facilitera le travail en petits effectifs. Cette année, Tao Koshi fête ses 10 ans. En complément des cours hebdomadaires et des stages, le club se mobilise dans la lutte contre les violences faites aux femmes, notamment à travers des journées de sensibilisation et d'initiation au self défense. La prochaine est prévue en juin. ■

Neuville Basket

Un club 100% féminin qui accueille les jeunes dès l'âge de 6 ans

Son ambition est d'offrir à chaque joueuse une formation technique de qualité et un espace d'épanouissement par la pratique du sport collectif.

Des séances d'essais seront programmées en mai et juin pour découvrir le club et le basket. N'hésitez pas à le rejoindre ! ■

En savoir plus : www.neuville-basket.com et sur Instagram @Neuville Basket

Volley Santé

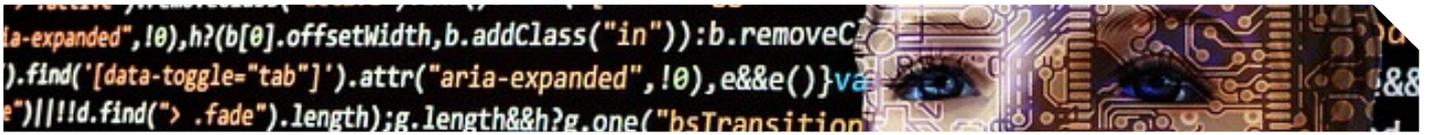
Le volley pour la prévention santé des seniors

Poses rigolotes, fous rires et réconfort, voilà ce qui a marqué les esprits de tous les seniors ayant découvert la nouvelle activité physique proposée par le club autour des gestes du volley. Debouts ou assis, ils travaillent leur position dans l'espace, développent des habiletés manuelles, renforcent leurs appuis et leurs réflexes, améliorent leur capacité à éviter les chutes...

Agir pour la prévention santé des seniors et impulser une dynamique territoriale et partenariale autour de l'activité physique adaptée, tel est l'un des grands défis du club.

Rendez-vous avec Albane, tous les vendredis entre 17h et 17h30 (salle des Sports, Montanay) ou les lundis entre 20h et 22h (gymnase du lycée Rosa Parks, Neuville). ■

Contact : volley-sante@nmvb.fr



Le Printemps du numérique à la Médiathèque

Du 23 mars au 6 avril, ce festival multigénérationnel investit la Métropole de Lyon et la Médiathèque Jacques Brel ! Le thème de cette édition de printemps : l'intelligence artificielle... **avec à la clé deux événements gratuits.**

Une conférence participative (dès 14 ans) est proposée le vendredi 29 mars à 19h. Que signifie être humain au temps des neurosciences et de l'intelligence artificielle ? Telle est la question à laquelle Matthieu Guillermin (maître de conférences à l'Université Catholique de Lyon) tentera de répondre.

Ensuite, place à un atelier (dès 12 ans) pour découvrir l'intelligence artificielle avec le jeu de Nim, le mercredi 3 avril à 14h. L'idée étant de créer sa machine intelligente du jeu de Nim et de lui apprendre à jouer efficacement. Cet atelier est animé par la Maison des Mathématiques et de l'Informatique et une bibliothécaire. Le printemps

numérique est organisé à la Médiathèque par Lucile Humbert (nouvelle bibliothécaire en charge du pôle Musique, image et numérique) et Charlotte Stupenengo.

Sur inscription à la Médiathèque Jacques Brel : mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr ou 04 78 91 21 40 ■



Neuille Histoire et Patrimoine

Nous sommes en quête de bénévoles !

BRÈVES

La Ritournelle annonce son prochain spectacle

Ne manquez pas « L'Elysée est dans le Pré », la nouvelle comédie musicale de la chorale qui sera jouée **les 24 et 25 mai prochains à l'Espace Jean Vilar.** Retrouvez sur scène 130 choristes et des musiciens pour un moment de détente assurée ! Rendez-vous à 20h30 le vendredi, à 14h30 ou à 20h30 le samedi ! ■

Cette association de sauvegarde du patrimoine local cherche à renforcer son équipe et recherche des documents portant sur la commune et son histoire. Pour l'heure, elle travaille sur un projet d'exposition portant sur les transports en Val de Saône sur 200 ans. Un vaste sujet évoqué dans sa diversité qui concerne les moyens de transports routiers, ferrés et fluviaux. Parmi les actions en cours, citons la collaboration avec les établissements scolaires pour sensibiliser les enfants à l'histoire communale, notamment

les classes de CM2. L'association propose régulièrement des parcours commentés de la commune aux nouveaux arrivants, organise des expositions, mais aussi des visites du nymphée, du pavillon de l'Écho, des caves du château d'Ombrevail et de la Charmille du château, en particulier lors des Journées Européennes du Patrimoine.

N'hésitez pas à venir les rencontrer le samedi de 10h à 12h ou lors des permanences du mardi de 10h à 12h au siège, 1 place de la Voute.

Contact : neuvillepatrimoine@gmail.com ■

Théâtre des Bords de Saône

Une saison riche s'annonce !

- « **Ici commence la Mer** », le 30 mai à l'Espace Jean Vilar, une pièce interprétée par la classe artistique du collège Jean Renoir avec les 6^e de SEGPA.
- « **Roméo et Juliette** », du 10 au 14 juin, au collège Jean Renoir avec des 5^e, 4^e et 3^e très motivés.
- **Un atelier de théâtre entièrement gratuit pour les Neuillois-es**, le vendredi de 14h à 16h au local de la compagnie, 11 avenue Gambetta.

Par ailleurs, l'association part en tournée avec « Romano et Moi », « L'exception et la Règle », sans compter les représentations du théâtre forum et du théâtre en entreprises !

Renseignements : 06 98 66 07 88 ■



École de Musique

En 2024, l'école poursuit ses pratiques collectives !

On le sait les bienfaits des pratiques collectives sur l'apprentissage de la musique ne sont plus à prouver. Raison pour laquelle l'école renouvelle son engagement en ce sens pour cette saison. Elle donne la possibilité aux élèves de jouer régulièrement ensemble, au-delà des barrières de styles musicaux, des niveaux ou

des groupes d'instruments. Le dernier-né imaginé par les professeurs, est l'orchestre à cordes. Un atelier qui a lieu tous les mercredis (18h30-19h30) à la Maison de la Musique. Une première étape vers le premier orchestre symphonique amateur de la région ! ■



Mieux vivre Neuville

GRUPE MAJORITAIRE

Écoles occupées

Chaque hiver rend visible les personnes sans logement lorsque le froid sévit. Chaque hiver, des places de logement d'urgence permettent d'en mettre quelques-uns à l'abri. Mais les places d'urgence ne sont jamais suffisantes, cette année plus que jamais, et ce sont très souvent, les associations et collectifs de citoyens qui pallient aux manquements de l'État. Cet hiver a été très rude, non pas en termes de température mais en nombre de personnes à la rue, notamment les enfants.

Le collectif Jamais Sans Toit a recensé jusqu'à 330 enfants à la rue sur la Métropole de Lyon. Des enfants qui vont à l'école, mais qui passé 16h30 se trouvent dehors. Ce collectif aide à la mobilisation des écoles via les enseignants et parents d'élèves. À Neuville, cet hiver, ce sont 2 familles qui ont été hébergées dans les écoles grâce à une formidable mobilisation citoyenne, à l'engagement des enseignants et au soutien logistique de la commune. Nous avons fait le choix d'accompagner cette mise à l'abri parce qu'on ne pouvait pas laisser ces familles dormir dehors mais aussi pour alerter les autorités compétentes. Aujourd'hui, une des deux familles a pu être prise en charge, la deuxième famille n'a toujours pas de solution.

Comment accepter que des enfants doivent dormir dans leur école, soient pris en charge par des associations ou par la solidarité citoyenne quand il s'agit d'une compétence de l'État ? Il est inadmissible que 70 ans après l'appel de l'Abbé Pierre, le droit au logement ne soit toujours pas respecté.

Les élus et élus de Mieux Vivre Neuville

Naturellement Neuville

GRUPE MINORITAIRE

Après le bilan de mi-mandat en forme d'autosatisfaction de la majorité, nous profitons de cette tribune pour vous présenter notre bilan. Pour le bien des Neuillois, nous sommes situés dans une forme d'opposition constructive et nous assumons d'avoir voté la plupart des délibérations. Nous avons également formulé des critiques et porté de nombreuses propositions qui n'ont pas obtenu l'accueil escompté. Nous ne reviendrons pas ici sur la longue liste des promesses de campagne non tenues par la majorité. Notre critique principale porte sur la gestion financière de la majorité, qui contrairement à ce qu'elle affirme, n'est pas du tout maîtrisée. Nous avons en particulier assisté à l'explosion des frais de personnel de la mairie qui va durablement impacter les finances de notre commune. L'augmentation des coûts de l'énergie aurait dû inciter la majorité à la prudence. Il apparaît que les budgets des prochaines années de la municipalité seront compliqués à tenir sans une forte augmentation de la taxe foncière. Nous nous opposerons à cette augmentation qui toucherait les classes moyennes de notre ville et qui propulserait Neuville dans le top 10 des communes les plus chères du Rhône.

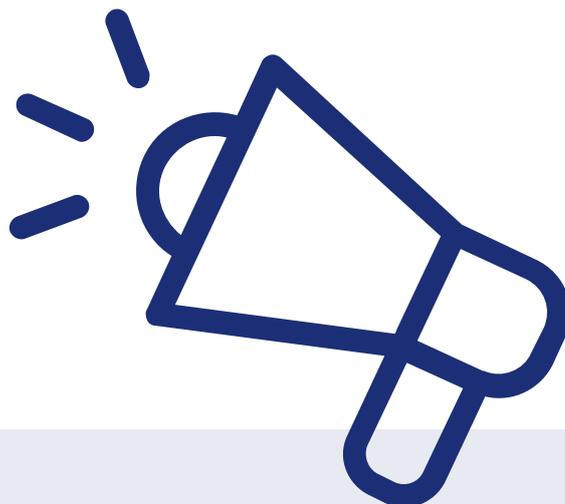
Les conseillers Naturellement Neuville,

Gisèle COIN , Guillemette DEBORDE , Patrick SAILLOT , Christophe BRUNETTON
naturellement-neuville@mairie-neuillesursaone.fr
et sur facebook : <https://bit.ly/NaturellementNeuville>

Neuville ensemble

GRUPE MINORITAIRE

Texte non fourni





Réunion publique de la municipalité

Les élus de Neuville-sur-Saône ont tenu leur réunion publique annuelle devant une centaine d'habitants venus s'informer sur les projets et réalisations en cours. L'occasion d'un moment d'échanges ouverts entre élus et habitants. Des réunions de quartier seront programmées dans les mois à venir.

30 nov.



Nouveau Conseil municipal des enfants

Moment officiel pour les nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) qui ont reçu symboliquement ce jour-là leurs écharpes d'élus. Les élèves des classes de CM1 des quatre écoles élémentaires publiques et privée de Neuville-sur-Saône ont voté pour élire ces nouveaux représentants du CME.

04 déc.

Fête des Lumières

Neuville-sur-Saône a fêté les Lumières avec le spectacle déambulatoire des « Sélénités » de la Cie Inko'Nito. Pour l'occasion, différentes animations étaient organisées autour des chalets de la Place Ampère.

08 déc.



Accueil du prix Goncourt

Il y avait foule ce soir-là à l'Espace Jean Vilar pour rencontrer Jean-Baptiste Andréa, lauréat du prix Goncourt 2023. Après une heure d'échange sur scène pour exposer son parcours et la façon dont il a construit son dernier roman, l'auteur s'est livré à une séance de dédicaces.

15
déc.



Rencontre des nouveaux habitants

Chaque année, la municipalité propose aux nouveaux habitants de se retrouver lors d'un moment convivial. L'occasion de mieux connaître la commune et d'échanger avec les élus. Les participants ont également pu profiter d'une visite guidée du centre-ville avec l'association Neuville Histoire et Patrimoine.

16
déc.



16-17
déc.

Week-end d'animations

Maison du père Noël, Boom électro, et concerts à la bougies... de nombreuses animations étaient proposées aux Neuillois.es. Des moments de partage pour petits et grands !



16
janv.

Cérémonie des vœux

C'est en musique que la population a été accueillie lors de cette traditionnelle cérémonie de présentation des vœux aux habitants. L'occasion pour Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône, de revenir sur la fonction de Maire et d'expliquer « qu'elle peut se résumer à deux types d'activités, produire des services au public et faire des choix ».



ÉDITION
10^E
ÉDITION

ROCK SAÔNE

FEST.

DU 15 AU 17
MARS 2024

NEUVILLE-SUR-SAÔNE
COUZON-AU-MONT-D'OR

CYRIOUS · JEY KHEMEYA
WHIST · DARNELLS · KNTC
LARA TASKA · CLAIRE DAYS

